

ANNONCES LEGALES

AVIS AU PUBLIC

Commune de Lagny-sur-Marne

Le public est informé que par délibération du 15 mars 2016, le conseil municipal a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme relative au secteur de la ZAC des Tanneurs.

Le dossier de la modification simplifiée du PLU et un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public seront mis à la disposition du public en mairie du 29 mars 2016 au 29 avril 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h00
- Samedi de 9h00 à 12h00

Cet avis sera consultable en mairie jusqu'à la fin de la mise à disposition.